

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PASS'SPORT BEAUMONT-SUR-OISE

2026-2027

Pour bénéficier d'une aide de **20 euros** sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence dans une association sportive de Beaumont-sur-Oise, il vous suffit de compléter le formulaire ci-dessous.

Pour que la demande soit recevable :

- L'enfant doit être domicilié à Beaumont-sur-Oise (**joindre un justificatif de domicile datant de moins de trois mois à l'association**)
- L'enfant doit être **âgé de moins de 18 ans au 1^{er} janvier 2027**
- L'enfant doit s'inscrire dans une association sportive beaumontoise, à l'exception de l'ensemble des associations sportives scolaires (UNSS, USEP, UGSEL, etc.).

Il n'est attribué qu'un seul Pass'Sport par enfant.

Le Pass'Sport Beaumont-sur-Oise est cumulable avec tout autre dispositif.

Formulaire à retourner à l'association avant le 6 novembre 2026



Nom de l'association concernée :

Nom et prénom de la personne responsable de l'enfant :

.....

Adresse complète :

Téléphone : Courriel :

Combien d'enfants souhaitent bénéficier du **PASS'SPORT BSO** ? ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 et plus

Citer leurs noms et prénoms ci-dessous :

Nom et Prénom	Sexe	Date de naissance	Âge
	☐ F ☐ M		
	☐ F ☐ M		
	☐ F ☐ M		
	☐ F ☐ M		
	☐ F ☐ M		

Signature du responsable
légal de l'enfant :

Cachet et Signature du (ou
de la) Président(e) de
l'association :

Cachet de la Mairie et Signature du
Maire
Jean-Michel APARICIO



FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT

PASS'SPORT BEAUMONT-SUR-OISE

2026-2027

NOM DE L'ASSOCIATION :



POUR LES ASSOCIATIONS

N° DE DÉCLARATION EN PRÉFECTURE :

(Exemple : W 62.....)

.....

POUR LES STRUCTURES

N° SIRET (9 CHIFFRES + 5 CHIFFRES) :

.....

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

NOM DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION :

ADRESSE DU PRÉSIDENT :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TÉLÉPHONE - DOMICILE :

PORTABLE :

E-MAIL :

POUR TOUTE DEMANDE, MERCI DE BIEN VOULOIR JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE OU POSTAL AU NOM DE L'ASSOCIATION

(La copie d'un chèque ne comporte pas tous les éléments dont nous avons besoin)

[illegible]

[illegible]

COMMENT SE FAIRE REMBOURSER ?

PASS'SPORT BEAUMONT-SUR-OISE

2026-2027

Vous êtes une association et vous souhaitez vous faire rembourser les Pass'Sport Beaumont-sur-Oise ?

Voici la démarche à suivre en quelques étapes.

QU'EST-CE QUE LE PASS'SPORT BEAUMONT-SUR-OISE ?

Le **Pass'Sport Beaumont-sur-Oise** est une aide financière de **20 euros** pour nos jeunes Beaumontois afin de financer une partie de leur inscription dans une association sportive et leur permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2026 à août 2027.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU PASS'SPORT BEAUMONT-SUR-OISE ?

Tous les jeunes âgés de moins de 18 ans au 1^{er} janvier 2027, sans condition de ressources, s'inscrivant dans une association sportive beaumontoise, à l'exception de l'ensemble des associations sportives scolaires (UNSS, USEP, UGSEL, etc.).

Il n'est attribué qu'un seul Pass'Sport par bénéficiaire. Le jeune doit être **obligatoirement domicilié à Beaumont-sur-Oise.**

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Pour obtenir une réduction, rien de plus simple, la famille doit se rapprocher de l'association sportive afin de récupérer le formulaire **Pass'Sport Beaumont-sur-Oise** que la Mairie aura mis à disposition.

Une fois le formulaire complété et tamponné par l'association et la famille, l'association doit le transmettre directement en Mairie afin de déclencher le remboursement.

Attention, les familles ont jusqu'au 6 novembre 2026 pour faire leur demande pour la saison 2026/2027.

Le Pass'Sport Beaumont-sur-Oise est cumulable avec tout autre dispositif.



COMMENT SE FAIRE REMBOURSER LE PASS'SPORT BEAUMONT-SUR-OISE ?

L'association demande le remboursement du Pass'Sport Beaumont-sur-Oise en retournant le **formulaire de remboursement** ainsi que les formulaires d'inscription des jeunes éligibles complétés :

par mail à l'adresse : assistante.sejs@beaumontsuroise.fr

ou directement à déposer au **service Sport – Vie Associative** en Mairie avant **le 6 novembre 2026**.

Toute demande parvenue après cette date ne pourra être examinée.

L'association sera remboursée **au plus tard le 31 décembre 2026**.



UN PROBLÈME ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous :

Par mail à : assistante.sejs@beaumontsuroise.fr

Par téléphone au **01 30 28 79 47**

